

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

LA

# GAZETTE DES FAMILLES

CANADIENNES ET ACADIENNES.

JOURNAL RELIGIEUX, AGRICOLE ET D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

---

---

Vol. 8.

Ottawa, Juillet 1877.

No. 7.

---

---

RÉDACTEUR-PROPRIÉTAIRE : M. L'ABBÉ E. GUILMET.

---

---

## HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

(Suite.)

XV.

### Sainte Hélène et la Vraie Croix.

Si l'image seule de la croix avait été pour Constantin la marque de la protection céleste et le gage de la victoire ; si cette croix, naguère l'instrument du supplice des esclaves, était maintenant aux yeux du monde romain, devenu le monde chrétien, un signe entre tous honorable, on comprend de quels hommages, de quel culte la vraie croix elle-même eût été l'objet, la croix sur laquelle Notre-Seigneur Jésus-Christ avait souffert la mort pour le salut des hommes.

Mais qu'était devenu cette vénérable relique ? Nul ne le savait.

Pourtant Constantin ayant résolu de donner un témoignage public de ses sentiments, en faisant construire une magnifique église à Jérusalem, l'impératrice Hélène, mère de Constantin, voulut, malgré son grand âge, — elle avait près de quatre-vingts ans, — se charger de présider elle-même à ces grands travaux.

..

Amenée au christianisme à la suite des événements prodigieux qui avaient converti son fils, Hélène était le type de la princesse chrétienne. Elle n'employait son crédit auprès de l'empereur que pour le porter au bien et obtenir l'adoucissement de ses décrets, quelquefois rigoureux. Détachée des biens et des honneurs au milieu desquels la Providence l'avait placée, elle partageait sa vie entre les exercices de la piété la plus sincère et la pratique d'une charité vraiment héroïque.

Dans son voyage à Jérusalem, elle eut de nombreuses occasions de pratiquer ces deux vertus, qui n'en font qu'une ; puisque la charité, ou amour du prochain, a sa source dans la dévotion ou amour de Dieu.

A peine arrivée, Hélène se sentit animée d'un vif désir de découvrir la croix du Sauveur.

Deux circonstances intéressantes sont à noter dans les recherches qu'elle poursuivit avec ardeur jusqu'à ce qu'elles aboutissent au résultat désiré.

On lui avait dit que, si elle pouvait découvrir le sépulcre de Notre-Seigneur, elle aurait de grandes chances de découvrir la croix ; car c'était un usage d'enterrer auprès d'un supplicié les instruments de son supplice.

L'emplacement du saint sépulcre était connu. Seulement on y avait entassé des masses de terre ; et sur cette sorte de montagne, afin d'en repousser plus sûrement les chrétiens, on avait construit un temple à Vénus.

Sainte Hélène fait démolir le temple et déblayer le terrain... L'on arrive à la grotte du sépulcre, près duquel se trouvent trois croix.

Quelle était celle de Notre-Seigneur ?

L'évêque de Jérusalem, consulté, conseilla d'étendre successivement sur chacune une personne atteinte depuis longtemps d'une maladie incurable.

La première et la deuxième croix ne produisirent aucun effet. Mais à peine posé sur la troisième, le malade se releva complètement guéri.

Le ciel avait parlé.

Partie de la vraie croix dut être portée à Constantinople. L'autre, enveloppée dans une très-riche châsse, fut laissée à l'évêque de Jérusalem, pour enrichir la magnifique église que l'on construisait dans la ville sainte, au lieu même où avait été enseveli Notre-Seigneur, et qu'à cause de cela on appela *l'église du Saint Sépulcre*.

Sainte Hélène fit encore construire deux autres églises, l'une sur la montagne d'où le Sauveur était monté au ciel, l'autre à Bethléem où il était né.

Cette découverte de la vraie croix était un événement assez considérable pour que l'on tint à en conserver à mémoire. L'Église le célèbre dans une fête appelée *l'Invention de la sainte Croix*, et qui a été fixée au 3 mai.

Depuis l'invention de la sainte Croix, de nombreux miracles glorifièrent cette relique, la plus vénérable de toutes, et ce fut l'origine d'une autre fête *l'Exaltation de la Sainte Croix*, qui se célèbre le 14 septembre.

Mais cette fête devint bien plus solennelle, quelque siècles après, en 629, lorsque l'empereur Héraclius reconquit sur les Perses la croix dont ceux-ci s'étaient emparés, et porta à Constantinople, puis voulut la reporter à Jérusalem.

On vit, à cette occasion, par un exemple frappant, combien Dieu aime l'humilité et la simplicité. L'empereur qui venait de vaincre les Perses, après une guerre longue et acharnée, avait la croix sur ses épaules, et ne levait la quitter qu'à l'église du Calvaire, après avoir suivi le même chemin qu'avait parcouru le Sauveur dans sa passion. Assurément ce sentiment était digne l'éloge. Mais Héraclius était vêtu magnifiquement et comme un triomphateur, et je ne sais quelle force invincible l'empêchait de franchir la porte qui même au Calvaire. Le patriarche de Jérusalem, Zacharie, lui dit alors : "Voyez, prince, si ce vêtement triomphal imite assez l'humilité et la pauvreté de Jésus-Christ, qui le premier a porté la croix par cette porte." L'empereur comprit, il se dépouilla de tous ses ornements, prit un habit commun, ôta ses chaussures, et porta facilement la croix jusqu'au Calvaire, où il la remit à sa place.

Deux mots sur une troisième fête, *la Susception de la sainte Croix*, particulière au diocèse de Paris. On la trouve au Propre de ce diocèse approuvé par Rome. Elle se célèbre le premier dimanche d'août, en souvenir d'un événement qui se passa l'année 1109. Un ancien clerc de l'église de Paris, devenu chantre du Saint-Sépulcre de Jérusalem, envoya un morceau considérable de la vraie croix à Galon, évêque de Paris. Arrivés à Fontenay (*Fontanetum*), les dépositaires de ce précieux trésor avertirent l'évêque et les chanoines, qui se rendirent en procession jusque-là, transportèrent d'abord les très-saintes reliques à Saint-Cloud, puis le dimanche suivant, les déposèrent en la cathédrale de Paris, où elles continuèrent à être gardées jusqu'en 1793. On en trouve des morceaux au trésor de Notre-Dame, sous le titre de croix d'Anseau.

Ce que nous venons de dire, mes chers amis, sur l'*Invention*, l'*Exaltation*, la *Susception* de la sainte croix ne doit pas être la satisfaction d'une vaine curiosité. Il faut le faire entrer dans notre vie. Glorifions toujours ce divin instrument de notre salut ; bien loin d'en rougir jamais, traçons souvent ce signe sacré sur notre front. Et puis, quand Dieu nous envoie des croix, recevons-les, je ne dis pas avec joie, ce serait mieux, du moins avec une complète résignation à sa très-sainte et très-sage volonté.

La croix, vous le savez, cet instrument d'un supplice jadis infamant, est devenu à ce point honorable parmi les chrétiens que le militaire pour des actions d'éclat, le citoyen pour d'éminents services rendus à son pays, portent sur leur poitrine une croix que on appelle *la croix d'honneur*.

Je n'oublierai jamais un mot que dit à ce sujet le vénéré Pie IX, il y a près d'un quart de siècle. Comme on lui demandait, de la part d'un curé de Paris, une décoration pontificale pour un artiste distingué : " Hélas ! s'écria finement le saint père, " la croix, tout le monde voudrait l'avoir à la boutonnière. Combien peu la désirent, ou seulement la supportent, sur les épaules ! "

---

## XVI.

### Les Hérésies.—l'Arianisme.

Notre-Seigneur avait dit : " Il faut qu'il arrive des scandales ; mais malheur à ceux par qui les scandales arrivent ! " — Reprenant cette pensée, et en faisant une application spéciale : " il faut qu'il y ait des hérétiques, " dit saint Paul.

Hélas ! il le faut ; c'est-à-dire que c'est une conséquence de la faiblesse humaine, toujours inclinée vers le mal... Il le faut encore pour l'épreuve des justes qui résistent aux scandales, dont la fidélité s'affirme et s'affermite au milieu des scandales, en général, et de ce scandale particulier, l'hérésie.

Mais qu'est-ce qu'une hérésie ?

*Hérésie* vient d'un mot grec qui veut dire *choix*.

Quel est le principe de la religion catholique ? C'est que Dieu a révélé aux hommes un ensemble de vérités, contenu dans l'Écriture et dans la Tradition. Mais comme l'Écriture est sujette à toutes sortes d'interprétations,

comme il importe de démêler, parmi les traditions, celles qui conservent la vérité révélée, celles, au contraire, qui la défigurent et l'altèrent. Dieu nous a donné une interprète infallible de la vérité révélée, en la personne de l'Église, soit qu'elle s'exprime par son chef, le Souverain-Pontife, parlant *ex cathedra*, soit qu'elle ait pour organe une de ces vénérables assemblées connues sous le nom de conciles généraux et qui, convoquées et présidées par le Souverain-Pontife ou ses délégués, émettent des décrets infallibles ; le chrétien ne se fait pas lui-même sa doctrine, il la reçoit des mains de l'Église. Si quelqu'un des articles de son *Credo* étonne ou dépasse sa raison, il pense qu'il n'y a à cela rien d'étonnant, que c'est là au contraire une marque de la divinité de sa religion, en même temps que c'est pour lui une occasion heureuse de s'humilier.

Si tous les hommes avaient toujours été humbles, il n'y aurait jamais eu d'hérétiques. Mais l'orgueil, ce péché des démons, cette première source de la faute originelle, l'orgueil est une des pentes les plus violentes de notre pauvre nature déchue.

Dès les premiers temps du christianisme, il se trouva donc des orgueilleux dont la raison ne voulut point plier sous le joug de la foi. Parmi les dogmes que l'Église leur proposait à croire, ils en acceptèrent quelqu'uns ; d'autres leur répugnaient : ils voulurent soit les repousser tout à fait, soit modifier et les accommoder à leur sens propre.

Les premiers qui tentèrent de mutiler ainsi le dogme catholique furent appelés hérésiarques, c'est-à-dire chefs, promoteurs d'hérésie. Ceux qui s'attachèrent à eux se nommèrent hérétiques ou partisans d'hérésie.

Nous ne dirons rien des hérétiques des deux ou trois premiers siècles : les gnostiques, par exemple, les manichéens, les montanistes.

Nous arrivons tout de suite à l'hérésie d'Arius, qui, dès l'époque de Constantin et pendant plusieurs siècles, fut un immense danger pour l'Église... Ce ne fut pas trop, pour la vaincre, de la science et du zèle des docteurs, de la docilité du troupeau, surtout de l'assistance surnaturelle de Celui qui avait dit : " Voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles."

L'orgueil, nous l'avons dit, est la source première des hérésies.

Une des manifestations les plus redoutables de l'orgueil, c'est l'ambition.

Arius, prêtre d'Alexandrie, était ambitieux. Il rêvait d'être nommé patriarche. Cette dignité ayant été conférée à Alexandre, Arius leva l'étendard de la révolte. Il prétendait que le Verbe, le Fils de Dieu, n'était pas égal à son Père, qu'il n'était qu'une créature, antérieure seulement et supérieure aux autres.

Excommunié par saint Alexandre, Arius sut mêler adroitement la soumission et la résistance ; il se fit des amis dans le peuple, parmi les grands et jusque auprès de l'empereur Constantin, dont il surprit quelque temps la bonne foi. Eclairé pourtant sur les menées d'Arius, Constantin, assembla à Nicée le premier concile œcuménique, c'est-à-dire universel.

Présidée par Osius, évêque de Cordoue, qui y représentait le pape saint Sylvestre, cette assemblée vénérable où se voyaient plusieurs évêques portant sur leurs membres mutilés les marques de la persécution, cette assemblée où parut l'empereur, mais seulement comme témoin, et sans entraver le moins du monde la liberté des délibérations, écouta les explications d'Arius, déclara sa doctrine blasphématoire, et voulut consigner celle de l'Église dans un symbole, c'est-à-dire un abrégé de la foi catholique. Ce symbole, qui ne fait que développer celui que les apôtres avait formulé à Jérusalem, est connu sous le nom de *symbole de Nicée* ; c'est celui qui se chante chaque dimanche, à la grand'messe.

Récitons-le, non point seulement du bout des lèvres, mes chers amis ; mais réfléchissons sur le sens de chaque mot, sur ceux-ci :... Et en un seul Seigneur, Jésus-Christ, Fils unique de Dieu, consubstantiel à son Père... " Consubstantiel," c'est-à-dire " de la même substance que son Père." C'est la réponse aux Ariens, pour lesquels le Fils était d'une autre substance que le Père.

Cependant S. Athanase avait succédé à S. Alexandre sur le siège d'Alexandrie. Les ariens firent au nouvel évêque une guerre acharnée. Ils finirent par le noircir dans l'esprit de l'empereur Constantin, qui l'exila dans la Gaule belge, à Trèves.

Arius l'emportait. Il obtint même une autorisation impériale d'entrer, malgré l'évêque, dans l'église de Constantinople. Mais Dieu ne se laisse pas moquer, dit l'Écriture, *Deus non irridetur*. Au milieu de sa marche triom-

phale, Arius est frappé d'une mort terrible et soudaine. Chacun y vit le chatiment de ses blasphèmes.

Rappelé à Alexandrie, puis persécuté de nouveau, déposé par suite des intrigues ariennes, saint Athanase s'adressa au Souverain-Pontife, pour obtenir justice. " Par où l'on voit, dit un pieux auteur, que, dès les premiers siècles de l'Église, c'était au Pape, au successeur de saint Pierre, préposé par Jésus-Christ même à la conduite de tout le troupeau, que l'on avait recours dans les causes majeures qui intéressaient la foi ou la discipline..."

(A continuer.)

---

## LA DEVOTION

AU

### SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS.

(Suite.)

#### FAVEURS ACCORDÉES A SAINTE GERTRUDE.

ON voit dans la Vie et les Révélations de sainte Gertrude, qu'il y a eu peu de saints dans l'Église qui aient reçu du divin Époux des faveurs plus rares, plus admirables et plus continuelles que cette sainte. Or, Jésus-Christ lui inspira en particulier pour son sacré Cœur un amour et une tendresse inexplicables ; et la sainte a laissé par écrit que de cette source sacrée elle avait reçu une infinité de dons et de délices spirituelles. Voici un endroit des plus remarquables qu'on trouve au chapitre XXIII du livre II, qui est celui que la sainte a écrit elle-même. Là, faisant l'énumération des grâces qu'elle avait reçues de la libéralité infinie de Jésus-Christ, et dont elle lui rend ses actions de grâces, venant aux bienfaits qui étaient partis de son Sacré Cœur, elle parle ainsi :

" A tant de faveurs vous avez ajouté une marque inestimable de votre amitié et de votre familiarité envers moi, en me donnant en diverses manières *votre sacré CŒUR*, cette arche glorieuse de la divinité, pour être la source abondante de toutes mes délices : tantôt m'en fai-

sant un don purement gratuit, et tantôt, par une marque plus sensible d'une familiarité réciproque, le changeant avec le mien. C'est par le moyen de ce sacré CŒUR que vous m'avez manifesté vos secrets les plus intimes et communiqué vos délices les plus pures, et que vous avez souvent attendri mon âme par des caresses si amoureuses, que si je ne connaissais l'abîme infini de votre miséricorde, et les excès de votre amour, je serais surprise d'apprendre que votre divine Mère elle-même fut traitée de vous dans le ciel avec de pareilles marques de tendresse..... Je vous rends donc, ô mon Seigneur et mon Dieu, ce qui est à vous ; *et par ce CŒUR divin*, je vous offre mes adorations et je chante les louanges qui vous sont dues."

On lit dans le livre III, deux révélations qui renferment plus expressément la pratique dont nous parlons. La première se lit au chapitre xxvi en ces termes :

" Au milieu de ces douceurs divines, Gertrude se sentit tirée d'une manière merveilleuse dans le Cœur de Jésus. Ainsi heureusement renfermée dans les entrailles de son divin Epoux et Seigneur, de dire ce qu'elle y goûta, ce qu'elle vit, ce qu'elle entendit, ce qu'elle connut, cela n'appartient qu'à elle seule, et à Celui qui a daigné l'attirer à une union avec lui si excellente et si sublime." Et au chapitre xxviii, il est rapporté que le Seigneur, présentant son Cœur à Gertrude, il lui dit : " Regarde mon Cœur : Je veux que ce soit ton temple." Et l'invitant ensuite à chercher dans son Corps adorable d'autre lieu de retraite : Ah ! " Seigneur, répondit la sainte, je trouve dans votre Cœur que vous daignez appeler mon temple, une si douce abondance de biens, qu'il ne me reste rien à désirer, ni à chercher ailleurs ; car, hors de cet aimable Cœur, je ne puis goûter aucun repos."

#### VISION CÉLESTE.

Les mérites du Cœur de Jésus suppléent à toutes nos misères, et l'amour que nous avons pour lui efface notre indignité.

Voici ce que j'elis à ce sujet, dans les écrits de Ste. Catherine de Gènes :—Dieu lui montra l'amour avec lequel il avait souffert pour elle, et quand l'âme vit ce si grand, si pur et si véhément amour avec lequel Dieu l'aimait....., elle comprit en même temps la grande malignité de l'homme, attendu un si grand amour que

Dieu continuellement exerçait envers lui, lui faisant toujours du bien quasi malgré lui, et sans regarder aux maux qu'il fait, ne laissant pas, par sa bénignité, d'opérer avec des moyens infinis ce qui lui était profitable et utile, ne s'irritant point pour quelque offense qu'il eut commise, mais attendant et recherchant son amendement avec un pur amour ayant toujours égard à son utilité et profit.

La sainte vit aussi quelle chose c'était que l'être de l'homme; et vit qu'il était quasi aussi malin et méchant que Dieu est bon; au moyen de laquelle vue elle demeura en tel désespoir de soi-même que, ne voulant plus perdre de temps à y penser pour y chercher quelque remède, elle mit toute sa confiance en Dieu et lui dit : " Seigneur, je vous fais un présent de moi-même, parce que je ne sais plus ce que je dois faire, voyant que je suis seulement apte et suffisante à faire de moi un enfer. Aussi, Seigneur, voudrais-je bien en faire un échange avec vous et vous donner mon être malin entre les mains, parce que vous seul le pouvez cacher et engloutir entre votre bonté..." Notre-Seigneur, lui ayant témoigné qu'il était content de cette offrande, répandit dans son cœur un rayon d'amour si ardent, enflammé et pénétrant, qu'il la déponilla en un instant de toute attache aux biens et aux joies de ce monde. Ce rayon d'amour demeura imprimé dans son cœur avec les cinq plaies de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui envoyaient des gouttes de sang brûlant d'amour et embrasé envers l'homme... Elle voyait bien clairement ce que de soi elle était, et se voyait tellement être retenue et gardée par Dieu, que toutes les fois que Dieu l'eût délaissée, elle eût été très-prompte à faire toutes ses œuvres avec autant de malice que le démon. Mais elle ne craignait pas, se voyant entre les mains de Dieu. La vue qui la tourmentait et faisait consumer, c'était celle de cet ardent amour de Dieu envers l'homme; elle assurait qu'on ne pouvait dire ou exprimer avec la langue humaine le feu véhément qu'elle ressentait.

#### UN CŒUR EMBRASÉ D'AMOUR.

Saint Pierre d'Alcantara, entendant un jour, à la troisième Messe de Noël, chanter l'Évangile selon St. Jean : *In principio erat Verbum, etc.*, se mit à contempler ce grand mystère, et fut tellement enflammé d'amour en-

vers le Cœur de Jésus, que, ravi en extase, il se sentit transporté en l'air à une longue distance, jusqu'au pied du St. Sacrement.—On lit dans sa vie écrite par St. François Marchese, et tirée du procès de sa canonisation, livre IV chapitre II :

“ Tout ce qu'il voyait ou entendait qui avait quelque rapport à son Bien-Aimé, lui donnait occasion de s'enflammer de son amour, de telle manière qu'il ne lui était plus libre de modérer son ardeur. Les soupirs embrasés qui partaient de son cœur en étaient des marques sensibles. Il brûlait quelquefois d'une flamme si vive, que son cœur n'en pouvait soutenir la violence, il était contraint de sortir de sa cellule, pour l'exhaler plus librement dans un lieu découvert et au milieu de la campagne..... La chaleur qui partait de l'incendie dont son cœur était consumé se répandait par tout son corps..... Il arriva un jour au sort de l'hiver, qu'embrasé plus qu'à l'ordinaire de ce feu divin et ne pouvant plus en supporter l'ardeur, il courut avec précipitation au jardin, et se plongea dans un étang d'eau demi-glacée, et il s'y tint un temps assez long pour éteindre en tout autre la chaleur naturelle ; mais, par un prodige étonnant, la flamme dont il brûlait était si ardente qu'elle en fit fondre la glace qui l'entourait.”

#### LES LIENS SACRÉS.

En se faisant homme, le Verbe éternel nous a donné la plus grande preuve d'amour qui fût possible, et cela pour gagner nos cœurs, pour nous unir à lui de la manière la plus intime, dit Hugues de Saint Victor : *Deus factus est homo ut familiaris ab homine diligeretur Deus.* C'est là sans doute ce que notre Sauveur a voulu faire comprendre à un fervent religieux franciscain, nommé le Père François de St. Jacques, ainsi qu'il est rapporté dans le journal de l'Ordre, au 15 décembre. Jésus se montra à lui plusieurs fois sous la forme d'un bel enfant ; mais comme le serviteur de Dieu cherchait à le retenir près de lui, l'enfant s'échappait toujours et fuyait ; ce dont le vieux Père se plaignait amoureusement. Un jour, le divin Enfant lui apparut de nouveau ; mais comment ? Il avait en main des chaînes d'or, pour lui donner à entendre qu'il venait cette fois avec l'intention de l'enchaîner et de s'attacher à lui réciproquement pour ne plus s'en séparer. Enhardi par cette avance, le

Père François prit les chaînes, les passa aux pieds de l'aimable Enfant et le serra contre son cœur. Dès ce moment il crut toujours voir dans son cœur l'Enfant Jésus devenu son prisonnier d'amour.—Ce que Notre-Seigneur fit dans cette circonstance avec son pieux serviteur, il l'a fait avec tous les hommes, lorsqu'il s'est incarné : par ce prodige de charité, il a voulu se rendre en quelque sorte notre captif, et s'attacher en même temps nos cœurs par les liens de l'amour, selon ce qu'il avait prédit par l'organe d'Osée : *In funiculis Adam traham eos, in vinculis charitatis.*

Dieu, dit saint Léon, avait déjà comblé l'homme de ses bienfaits, et cela de diverses manières ; mais il manifesta surtout l'excès de sa bonté envers nous, lorsqu'il nous envoya son Fils unique pour nous racheter, nous enseigner la voie du salut, et nous procurer la vie de la grâce. (Saint Liguori.)

#### LE DIVIN CHASSEUR.

Le vénérable père Jean Léonard de Lettera, dominicain, vit un jour Jésus-Christ qui, sous la forme d'un chasseur, un dard à la main parcourait la forêt de ce monde. Le serviteur de Dieu lui demanda ce qu'il faisait. Jésus lui répondit qu'il allait à la chasse des cœurs. — Ah ! quel bonheur si l'Enfant Jésus réussissait à blesser et à prendre quelque cœur qu'il poursuit depuis longtemps sans jamais avoir pu l'atteindre et le percer de son trait d'amour !

O mes fidèles ! allons au-devant de lui : si Jésus parvient à nous posséder, nous posséderons Jésus : l'échange est bien avantageux pour nous. "Thérèse, dit un jour le Seigneur à cette sainte, jusqu'à présent, tu n'as pas été entièrement à moi ; mais maintenant que tu es toute à moi, sache que je suis tout à toi." Saint Augustin appelle l'amour un lien qui attache celui qui aime à la personne aimée : *Vitta copulans amantum et quo d amatur.*

#### SAINTE FAMILIARITÉ DU CŒUR DE JÉSUS.

Le divin Sauveur se plaisait à visiter souvent son épouse bien-aimée, sainte Angèle de Foligno, il en venait avec elle à une familiarité étonnante, *familiaritas stupenda nimis*, comme dit le pieux auteur de l'*Imitation* ;

nous en citerons quelques traits. Voici comment la sainte elle-même parle de ces faveurs :

“ Un jour étant en oraison, je fus ravie en extase, et j’entendis mon Dieu qui me disait des paroles pleines d’amour. Je regardai et il voulut bien me permettre que je le visse. Si vous me demandez ce que je vis, je répondrai que je le vis lui-même ; je ne puis dire que cela, à moins que je n’ajoute que je voyais une plénitude, une clarté dont je me sentais entièrement remplie. Je ne vis rien de corporel, parce qu’il était comme dans le ciel ; cependant sa beauté était si ravissante, que je ne pourrais dire avoir vu la beauté souveraine qui renferme tout bien. Les saints contemplaient cette belle clarté, et lui offraient l’encens de leurs louanges. Cette vision qui fut assez longue, ne me parut pourtant avoir duré qu’un instant. Tandis que je regardais, saisie d’admiration, je l’entends m’adresser ces paroles : “ Ma douce et très-aimée fille, tous les saints du paradis ont pour toi un amour particulier, ma Mère aussi le partage, et moi je t’introduirai dans leur société.” J’étais trop occupée de lui pour être bien sensible à ce langage, et l’impression que me faisait son incomparable beauté, me rendait si heureuse, que je ne pensais nullement à regarder les anges ni les saints ; je comprenais d’ailleurs que tout ce qu’ils ont d’aimable, ils l’empruntent de lui, et que son cœur adorable est la source d’où émane tout ce qu’il y a de bon et de beau dans les créatures. Il me disait encore : “ Ma fille, j’ai pour toi un amour immense, mais je le cache au lieu de te le manifester.—Seigneur, lui dis-je, comment pouvez-vous tant aimer une créature si ignoble et dont toute la vie a été employée à vous offenser ?—Mon amour pour toi, reprit-il, est si grand, que quoique je voie tous tes défauts, j’en ai comme perdu la mémoire ; je ne considère en toi que le riche trésor que mon cœur y a mis.” Pendant qu’il me parlait ainsi, je sentais si bien que c’était lui, qu’il ne me restait là dessus aucun doute. Je sentais, en outre que les yeux de mon âme et les siens se rencontraient. Aussi mon contentement était tel, que je défierais un saint du paradis de le décrire. J’eus la confiance de lui demander pourquoi il me cachait son amour. “ Je te cache, me dit-il, ce qui dans mon cœur est hors de proportion avec ta faiblesse. Mais, lui dis-je, si vous êtes le Dieu tout puissant, ne pouvez-vous pas me fortifier de telle sorte que je puisse le porter ?—Si je le faisais, dit-il, ma fille, tu serais rassasiée, et alors tu n’au-

rais plus faim de moi ; c'est pourquoi je ne veux pas que tu sentes toute ma tendresse ; je veux, au contraire, que pendant ta vie mortelle tu ne puisses apaiser la fin qui te presse, que tu me désires et que tu languisses d'amour."

" Il me dit dans une autre occasion : " Moi qui te parle, je suis le Tout-Puissant qui t'apporte la grâce divine, et la grâce que je t'apporte est telle, que je veux que tu sois utile à ceux qui te verront, à ceux qui penseront à toi et même à ceux qui t'entendront nommer, en sorte néanmoins que cette grâce leur profite d'autant plus que je les aime davantage." Ces paroles me remplirent de joie. Je lui dis cependant : " Seigneur, je ne veux point de cette grâce, parce que je crains qu'elle ne m'inspire quelque pensée d'orgueil. — Ce serait injuste, me dit-il, car cette grâce n'est pas à toi, je t'en fais seulement dépositaire ; garde-la donc bien, sois fidèle à en rapporter la gloire à qui elle appartient." Je compris que de cette manière ce dépôt ne me pouvait nuire. Cependant il ajouta : " Cette crainte que tu me manifeste me plaît."

(A continuer.)

---

## LA MÈRE MARIE DE L'INCARNATION.

(Suite.)

Visite aux sauvages convertis, 1639.—Etude des langues.—Pauvrete, petite vérole.—Charité en exercice.—Ses succès, 1641.—Enfants qui s'échappent, 1643.—La jeune captive huronne.—Ferveur des petits sauvages.—Anne-Marie, Agnès et Louise, 1640.—Mort d'Agnès, 1643.—Piété des femmes sauvages.—Autres traits des enfants sauvages.—La Mère de l'Incarnation apprend le huron, 1649.—Nouvelles œuvres de zèle.—Efforts pour fixer les sauvages, 1641.—Multiplication du pain.—Piété et zèle apostoliques de plusieurs sauvages convertis.—Précocité d'intelligence des enfants sauvages.—En France, on ne rend pas justice aux Ursulines.—Deux écrivains modernes qui ont suivi cette voie.

L'histoire d'une autre espiègle est ainsi racontée par le Père Vimont, Jésuite.

" Une petite fille de huit à neuf ans sortit (à la sourdine) du séminaire des Ursulines, l'an dernier, pour retourner chez ses parents, où elle passa l'hiver. Au printemps, ils revinrent à Québec, et cette pauvre enfant va prier les Mères de la reprendre. On refuse ;

l'enfant pleure et veut rester malgré ses parents et contre la volonté des religieuses. On la renvoie pourtant ; elle revient, on la refuse encore. Enfin elle profite de l'occasion d'une procession publique pour y retourner une troisième fois. Ce jour-là, les religieuses faisaient festin aux sauvages et la petite était présente avec ses parents. Mais au moment de leur départ, elle les quitte et court à la porte du monastère en criant de toutes ses forces : " Je veux être instruite, ayez pitié de moi, mes parents ne peuvent pas m'instruire ! " La nuit vient, la pluie tombe, elle se couche à la porte et les religieuses sont forcées de l'admettre."

La chronique du monastère ajoute que cet enfant devint par la suite une des plus sages de la classe.

Mais aucune élève sauvage n'a laissé un plus doux souvenir que Thérèse, dite *la jeune captive huronne*. On nous saura gré de faire connaître ce qu'en disent les Annales du monastère de Québec.

Thérèse fut amenée aux Ursulines au printemps de l'année de 1640, par son oncle, le bon Joseph Taondechorin, et l'ardeur de son zèle pour la religion fut telle, que ses saintes institutrices en étaient tout émerveillées. Plusieurs de ses compatriotes venus à Québec s'étant convertis, on la regarda comme l'instrument dont Dieu s'était servi pour leur ouvrir les yeux à la lumière de la foi. Voici ce que raconte à ce sujet le Père Vimont : " Deux hurons avaient passé l'hiver à Québec : l'un des motifs qu'il eurent d'embrasser la foi de Jésus-Christ, fut de voir le zèle d'une jeune séminariste, leur compatriote, nommée Thérèse. Cette enfant, âgée de treize à quatorze ans, leur parlait de Dieu et de la grandeur de nos mystères avec une éloquence naturelle si douce, que ces bonnes gens en étaient puissamment touchée ; en sorte qu'un de leurs plaisirs était de la visiter de temps en temps.

L'un deux, considérant la ferveur de cette jeune chrétienne, voulut l'éprouver. Comme il était sur le point d'être baptisé et que cette enfant en ressentait une grande joie, il va la trouver au parloir des Ursulines, et feignant d'avoir perdu la foi, il lui dit qu'il a peine à croire tout ce qu'on lui enseigne, et qu'il ne pense plus à son baptême. A ces paroles, voilà cette jeune fille tout en feu. Que penses-tu faire, misérable ? lui dit-elle dans une sainte colère. Qui est-ce qui a troublé tes pensées ? Veux-tu donc aller dans l'enfer avec les dé-

mons ? Tu mourras peut-être cette nuit, et tu te trouveras avec eux avant le jour ! Ah ! le diable t'a renversé la tête. Le voyant continuer à faire l'infidèle, elle éclate en sanglots et l'accable de reproches. Enfin, croyant qu'il n'y a plus rien à espérer pour lui, elle le quitte et va tout éplorée trouver la Mère de l'Incarnation. " Il est perdu, dit-elle, et je suis triste, car il ne veut plus croire en Dieu ; le diable l'a troublé et il dit qu'il ne se soucie plus d'aller au Ciel." Puis, élevant la voix et gesticulant avec menaces, elle ajoute : " Ah ! si j'eusse pu rompre la grille, je l'aurais bien battu."

Les Ursulines faisant une retraite chaque année, les sauvages qui, durant ces exercices, ne les voyaient pas, disaient qu'elles se cachaient pour prier. La petite Thérèse, voulant aussi se cacher, se fait une espèce de cabane dans un bocage retiré et passe toute sa journée à prier. Une de ses compagnes l'ayant trouvée là, lui demande ce qu'elle fait.—Je me cache comme les Mères, afin de prier Dieu pour vous, pour moi, pour les Français et les sauvages.

A la fin de son éducation, dans le cours de l'année 1642, elle fut confiée au Père Jogues pour être rendue à sa famille qui habitait les bords des grands lacs ; mais elle fut prise par les Iroquois avec ceux de ses parents qui l'accompagnaient, le Père Jogues et deux Français. L'année suivante, le Père Vimont écrivait à son sujet : " Nous avons des nouvelles de la jeune Thérèse, captive chez les Iroquois. Là son cœur reste fidèle à Dieu, et sa bouche ne trouve de paroles que pour le glorifier." Son oncle Taondechorin, qui avait été pris avec elle, s'étant échappé, lui rendait témoignage dans les termes suivants : " Thérèse n'a point de honte de son baptême ; elle prie Dieu publiquement : elle se confesse souvent au Père Jogues, et elle m'obéissait en tout. Je l'exhortais souvent à ne point se laisser abattre. Je lui disais : Aie courage, cette vie est courte, tes travaux prendront fin et tu seras heureuse au Ciel, si tu persévères. Elle n'a point de chapelet pour prier, mais elle se sert de ses doigts ou de petites pierres qu'elle laisse tomber à chaque *Ave Maria* qu'elle dit.

" Thérèse parlait souvent de vous, mes Mères. Hélas ! disait-elle, si les filles vierges me voyaient en cet état parmi ces méchants Iroquois, qui ne connaissent pas Dieu, oh ! comme elles auraient pitié de moi !....."

La pauvre enfant n'invoqua pas en vain l'assistance

de ses anciennes Mères, dont l'ingénieuse tendresse avait déjà trouvé moyen d'intéresser à sa délivrance toutes les autorités du pays. Grâce à cette touchante solitude, Thérèse fut délivrée, quelque temps après, par un échange de prisonniers.

Voici encore quelques traits qui montrent le bien que firent les Ursulines dès leur arrivée en Canada. La Mère de Saint-Joseph, première maîtresse des élèves huronnes, rendant compte aux RR. PP. Jésuites des dispositions de ses élèves, leur disait : Quand on eut donné avis à trois de nos plus grandes séminaristes qu'elles pourraient communier à Pâques, je ne vis jamais plus de joie. Elles témoignèrent un plaisir indicible pendant qu'on les instruisait sur cette adorable mystère ; elles semblaient avoir de cette amoureuse vérité une intelligence bien supérieure à leur âge. Elles voulurent jeûner la veille de leur première communion, coutume qu'elles ont gardée depuis, autant de fois qu'elles se sont approchées de la sainte table.

Voici le témoignage que leur rend à son tour madame de la Peltrie : " Je ne puis me dispenser de vous raconter la joie que nos enfants font paraître de ce qu'ou leur accordé la sainte communion pour le Jeudi-Saint. C'est une ferveur qui n'est pas croyable. Quand on leur demande pourquoi elles ont un si grand désir de communier, elles répondent que Jésus viendra dans leur cœur et qu'il embellira leur âme. Souvent l'on aperçoit le visage de ma filleule, Marie Négabamat, dans un épanouissement de joie tout extraordinaire ; si vous lui en demandez le sujet : " C'est, répond-elle, que je communierai bientôt." Je vous avoue que j'ai le cœur ravi de les voir dans de si belles dispositions, de sorte que lorsqu'il plaira à Dieu de me retirer de ce monde, je suis satisfaite, puisque sa miséricorde commence à reluire sur nos pauvres séminaristes, et qu'il semble agréer nos petits travaux."

#### *Guérison instantanée d'un enfant à Lévis, 1875.*

Michel Guénard enfant de M. Philippe Guénard, avait toujours été malade et comme en langueur depuis sa naissance. A l'âge de trois mois, il fut pris d'une diarrhée et de vomissements continuels, et son état alla toujours s'aggraver. Les cinq derniers jours, l'enfant était comme mort, les

yeux demi-ouverts, vitrés et comme recouverts d'une peau épaisse, les membres froids ; on attendait sa mort d'un moment à l'autre. Sur le soir du 27 août 1875, Mlle Délina Guénard, tante de l'enfant, apportant de l'eau miraculeuse, lui en appliqua sur le front et sur la poitrine disant : Bienheureuse Mère Marie de l'Incarnation, guérissez-le ! Elle avait aussi fait allumer un cierge en l'honneur de la sainte Mère. Aussitôt l'enfant parut tomber dans un sommeil naturel et paisible ce qui surprit les personnes présentes. Mais bien autrement grande fut l'admiration quand, sur les cinq heures du matin, à son réveil, l'enfant donna toutes les marques d'une parfaite guérison. Une plaie même qu'il avait à la tête, qui distillait continuellement était parfaitement cicatrisée. La pauvre mère n'en pouvait croire ses yeux, et, ainsi qu'elle dit, son enfant semblait lui revenir de l'autre monde.

L'enfant n'a pas eu un moment de maladie, depuis ce 27 août 1875.

Ce témoignage écrit par la dite Mlle Délina Guénard, institutrice à Lévis, est signé du père et de la mère de l'enfant ; corroboré par M. l'abbé Déziel, vicaire dans la dite ville, qu'on avait prié de lire un évangile sur le petit agonisant, et aussi par 18 personnes du lieu, qui avaient prêté leur concours dans les veillées continues qu'avait exigées la maladie de cet enfant, surtout les deux mois qui précédèrent sa guérison.

---

Lévis, Septembre 1875.

Mr. Norbert Ruel, hôtelier, âgé de 52 ans, avait été plusieurs mois dans l'impossibilité de travailler par suite d'un effort, quand il apprit la guérison de l'enfant de M. Guénard. Plein de confiance, il s'applique sur l'estomac de l'eau miraculeuse en invoquant la sainte Mère de l'Incarnation. Il éprouva un tel changement dans son état qu'il reprit le travail, et, un an après sa guérison, lorsqu'il donnait par écrit ce témoignage, il déclarait qu'il avait toujours été parfaitement bien depuis.

---

St. Sauveur de Québec, Octobre 1875.

Mlle Virginie Céré, âgée de 42 ans, était incommodée depuis plus de 20 ans de dardres vives aux mains. Depuis 15 ans, il ne lui avait été possible de laver, étant parfois plusieurs mois consécutifs sans pouvoir se servir de ses mains pour aucun travail. Pendant sa neuvaine à la Servante de Dieu, avec application de l'eau miraculeuse, ses dardres disparurent complètement, et elle a pu depuis laver et faire tout autre travail sans le moindre inconvénient.

Témoignage rendu un an après la guérison, par la dite Mlle V. Céré et par le sieur Jean-Marie Céré, son père.

Rimouski, Septembre 1876.

Aujourd'hui, 15 Mars 1877, Mlle Célanire Fortier, élève actuelle à notre pensionnat de l'Ecole Normale Laval, nous dit que son frère, Emile Fortier, âgé de 18 ans, qui tombait d'épilepsie depuis deux ans, a été guéri en Septembre dernier, par une neuvaine à la Mère de l'Incarnation avec application de l'eau miraculeuse. On le considère comme si radicalement guéri que ses parents viennent d'écrire pour lui retenir une place à l'Ecole Normale des jeunes gens pour l'année prochaine. Le jeune homme avait dû abandonner ses études au collège par suite de sa terrible maladie.

---

St. Laurent, Ile d'Orléans, novembre 1876.

Guérison de Mlle Cymodocée Gosselin, âgée de 15 ans, d'une paralysie au côté droit du visage, qui avait duré cinq mois. Cette paralysie affectait son parler, mais surtout sa vue, l'œil droit étant constamment fixe. Ayant commencé peu après la Toussaint, une neuvaine avec l'application de l'eau miraculeuse, elle revint à son état naturel, et elle a toujours été très bien depuis. Déclaration de la jeune fille, à la grille de notre parloir, le 3 du présent mois; Mme Veuve Pierre Gosselin, présente à cette déclaration, a confirmé le témoignage de sa fille.

---

Mandement des Evêques de la Province Ecclésiastique de Québec, promulguant le Bref qui nomme

**SAINTE-ANNE,**

PATRONNE DE LA DITE PROVINCE.

Nous, par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint Siège Apostolique, Archevêque et Evêques de la Province Ecclésiastique de Québec,

*Au Clergé Séculier et Régulier, et à tous les Fidèles de la dite Province, Salut et Bénédiction en Notre Seigneur.*

Votre dévotion, Nos Très Chers Frères, envers Ste. Anne, la Mère de la Bienheureuse Vierge Marie, allant toujours croissant, et Dieu se plaisant à manifester chaque jour d'une manière plus évidente, combien son

intercession est puissante, Nous avons demandé au Souverain Pontife que Ste. Anne fut déclarée Patronne particulière de la Province Ecclésiastique et Civile de Québec. Par un rescrit du 7 mai 1876, le Saint Père a bien voulu accorder cette faveur, sans préjudice toutefois du titre que, depuis deux siècles et demi, Saint Joseph possède comme patron de tout le Canada. Et par une suite nécessaire des règles de la liturgie, l'office de Sainte Anne a été élevé, pour notre province, au rang de première classe, avec octave et solennité. Désormais donc nous pourrons et devons invoquer avec une confiance toute spéciale, Sainte Anne comme notre patronne et notre protectrice.

Il y a deux siècles, le premier évêque du Canada, l'illustre François de Laval-Montmorency, après vingt ans d'épiscopat, affirmait que la dévotion envers Sainte Anne distinguait les habitants de ce pays de tous les autres peuples. Les nombreux autels et sanctuaires dédiés sous son vocable, l'affluence toujours croissante des pèlerins qui s'y portent et les grâces signalées que Dieu leur accorde, nous montrent que cette dévotion est toujours chers à vos cœurs et ne fera que s'accroître par cette nouvelle faveur du Souverain Pontife.

Pour vous la faire mieux comprendre et apprécier, nous nous proposons aujourd'hui, N. T. C. F., de vous exposer aussi brièvement que possible les enseignements de l'Eglise Catholique sur le culte et l'intercession des Saints.

#### I. Du Culte qui appartient à Dieu seul.

Moïse parlant aux Juifs dans le désert, leur rappelle que Dieu est unique et qu'il est digne de tout notre amour : *Ecoutez, O Israël, le Seigneur notre Dieu est unique. Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme et de toutes vos forces ; Audi, Israel ; Dominus Deus noster Dominus unus est. Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo et ex tota anima tua et ex tota fortitudine tua* (Deut. vi. 4 et 5). *A Dieu seul, dit S. Paul, honneur et gloire dans les siècles des siècles : Soli Deo honor et gloria in sacula seculorum* (I. Tim. I. 17). Toutes choses sont soumises à sa puissance infinie (Sag. xvi. 13). Sa providence gouverne le monde avec une sagesse et une puissance infinies (Sag. viii. 1). Sa sainteté et sa justice n'ont point de bornes (Deut. xxxii. 4). Sa miséricorde est éternelle (Ps. cxvii 1).

En un mot, Dieu est la perfection infinie et par conséquent, infiniment digne de notre amour, de notre crainte et de notre adoration. Et comme aucun être ne lui est égal, ni même comparable, aucun non plus n'a le droit à un amour, à une crainte ou à une adoration semblable.

Tel est, N. T. C. F., l'idée que l'Eglise Catholique nous donne de Dieu et du culte souverain et absolu qui est dû à sa majesté infinie.

## II. Nature du culte qu'il est permis de rendre aux Saints.

En même temps que la foi catholique nous montre Dieu comme le souverain Seigneur de toutes choses, comme la source unique de toute existence et de toute grâce, elle nous rappelle que *Dieu est admirable dans ses Saints ; mirabilis Deus in Sanctis suis* (Ps. LXVII. 36) ; qu'il est glorifié dans leur assemblée ; *glorificatur in concilio Sanctorum* (Ps. LXXXVIII. 8) ; et que lui-même veut bien être leur récompense infinie ; *ego merces tua magna nimis* (Gen. xv. 1) ; voilà pourquoi David nous invite à louer Dieu dans ses Saints ; *laudate Dominum in Sanctis ejus* (Ps. CLX. 1.)

Dans l'ordre civil, nous rendons au seul souverain les honneurs royaux ; mais à cause de lui nous honorons ceux en qui réside quelque parcelle de son autorité, et cet honneur est d'un ordre inférieur, mais il a sa raison et son fondement dans l'honneur qui est dû au souverain lui-même.

De même dans l'ordre religieux, à Dieu seul nous rendons les honneurs divins ; mais à cause de Dieu nous honorons les Saints qui ont été ses serviteurs fidèles pendant leur vie et qui, après leur mort, sont appelés à *s'asseoir avec Jésus sur son trône ; qui vicerit, dabo ei sedere mecum in throno meo* (Apoc. III. 21), Pendant leur vie mortelle, dit S. Paul, *il ont reçu l'abondance de la grâce et du don et de la justice ; ils régneront dans la vie éternelle par Jésus-Christ ; abundantiam gratiæ et donum titionis et justitiæ accipientes, in vita regnabunt per unum Jesum Christum* (Rom. v. 17). Sur la terre ils ont été humiliés et persécutés pour la justice ; ils ont été oubliés et méprisés à cause de leur vertu que le monde ne pouvait comprendre ; mais après leur mort *ils sont comblés de gloire et d'honneur ; gloria et honore coronasti eum, Domine* (Ps. VIII. 6).

Pourquoi donc nous serait-il défendu d'honorer ceux que Dieu comble ainsi de ses faveurs ? de reconnaître

par des signes de respect l'excellence de leur vertu et la gloire de leur récompense ? Nous ne disons point que les Saints sont des dieux : loin de nous une pareille impiété ! Le culte que nous leur rendons est non-seulement inférieur à celui qui est rendu à Dieu, mais il est d'une nature différente. Nous adorons Dieu seul ; " mais, dit " S. Jérôme, nous honorons ses serviteurs, afin que l'honneur qui leur est rendu remonte à Dieu ; honoramus " *servor, ut honor servorum redundet ad Dominum.*"

### III. De l'Invocation des Saints.

Durant le saint sacrifice de la messe, le prêtre profondément incliné demande à Dieu que les Saints dont nous faisons mémoire sur la terre veuillent bien intercéder pour nous dans les cieux : " *Ut illi pro nobis intercedere dignentur in cœlis, quorum memoriam agimus " in terris.*" Nous trouvons dans ces courtes paroles toute la doctrine catholique sur la nature des prières que nous adressons aux Saints. Nous ne les invoquons pas comme la source première des grâces et des bienfaits que nous attendons par leur médiation ; ils ne sont pas tout-puissants dans le sens absolu de ce mot : la bienheureuse Mère de Jésus elle-même n'a été appelée la *toute puissance suppliante, omnipotentia supplex*, que parceque son divin Fils ne peut rien refuser à ses prières. Marie et tous les Saints sont nos intercesseurs ; ils prient pour nous ; nous leur demandons de suppléer à ce qui manque de ferveur dans notre prière, et voilà quel est l'objet de la prière que nous leur adressons. Dans les litanies des Saints nous répétons toujours cette invocation. " *Priez pour nous ; ora pro nobis.*"

Mais comment les Saints peuvent-ils connaître tant de prières qui leur sont adressées de toutes les parties du monde ?

Eh quoi ! N. T. C. F., Dieu voit toutes choses, n'est-il donc pas assez puissant pour faire connaître à ses élus les hommages qui leur sont rendus sur la terre et les prières qui leur sont adressées ? L'Archange Raphaël voyait et offrait à Dieu les prières et les bonnes œuvres de Tobie (Tobie. xii. 12.) ; le prophète Zacharie (i. 12.) nous montre un ange qui voit les malheurs de Jérusalem et intercède pour elle. Notre Seigneur nous dit expressément que dans le ciel il y a grande joie à la conversion d'un pécheur (Luc. xv. 7.). Les Anges et les Saints du

ciel ont donc connaissance de ce qui se passe sur la terre. Ils voient Dieu *face à face* (1. Cor. XIII. 12,) ; Dieu les illumine de sa propre lumière (Ps. xxxv. 10.), les comble de son propre honneur, les couronne de sa propre justice, leur communique sa propre vie, car *il est lui-même leur récompense infinie* ; *ego ero merces tua magna nimis* (Gen. xxv. 1.) ; et l'on demande comment les Saints peuvent connaître nos vœux et nos prières ! Au témoignage de l'Apôtre S. Jean (1. Epître, III. 2...), cette claire et immédiate vue de Dieu fait rayonner dans l'âme des Saints, comme dans un miroir fidèle, les perfections de Dieu et donne à ses âmes bienheureuses une ressemblance ineffable qui suffit serabondamment à nous expliquer pourquoi et comment les Saints connaissent nos prières et nos hommages ; *Nous savons, dit-il, que nous lui serons semblables, parceque nous le verrons tel qu'il est ; scimus quoniam similes ei erimus, quoniam videbimus eum sicuti est.*

On objectera peut-être que l'invocation des Saints est injurieuse à Dieu et à Notre Seigneur Jésus-Christ, que Saint Paul déclare être *l'unique médiateur entre Dieu et les hommes* (1. Tim. II. 5.).

Non, N. T. C. F., l'invocation des Saints n'est injurieuse ni à Dieu. ni à Jésus-Christ.

Voyez ce qui se passe dans l'ordre civil. Le souverain ne regarde point comme une injure faite à sa majesté, les requêtes adressées à ceux qui jouissent de sa faveur ; au contraire, il est content d'avoir une occasion de leur prouver son estime et son amitié en exauçant leurs prières. Quelle que soit la puissance d'intercession attribuée à un Saint, ce n'est qu'une puissance secondaire, surbordonnée à celle de Dieu, de qui nous reconnaissons que dépend en dernier ressort la concession de la grâce demandée. Si nos faibles prières adressées à Dieu ne sont une injure à Dieu, pourquoi deviendraient-elles injurieuses parceque nous aurions demandé à quelque Saint de les présenter et de les appuyer devant son trône ?

Saint Paul et Saint Jacques, dans leurs épîtres, se recommandent aux prières des chrétiens ; c'est à la fois un acte d'humilité et un témoignage de la charité qui doit unir ensemble les membres de la grande famille chrétienne ; pourquoi donc serait-il défendu de demander une faveur semblable aux Saints qui règnent dans le ciel ? Pendant leur vie il était permis d'implorer leur assistance ; pourquoi serait-ce un crime après leur mort ?

Sans doute, N. T. C. F., Jésus-Christ est notre unique médiateur, parceque lui seul nous a rachetés ; c'est par sa grâce, dit Saint Pierre, *que nous croyons être sauvés ; per gratiam Domini Jesu-Christi credimus salvari* (Actes, xv. 11.) : et voilà pourquoi dans le ciel il parle avec autorité et *exerce* devant le trône de son Père *un pontificat éternel, et est toujours vivant pour intercéder en notre faveur ; semper vivens ad interpellandum pro nobis* (Héb. vii. 25.) Mais il ne s'en suit nullement que l'intercession des Saints soit injurieuse à cette médiation suprême et divine. Les Saints, dans le ciel comme sur la terre, ne sont rien par eux-mêmes ; tout ce qu'ils ont été dans l'ordre de la grâce sur la terre et ce qu'ils sont au ciel dans l'ordre de la gloire, ils le tiennent de Jésus-Christ qui a dit : *sans moi vous ne pouvez rien faire, sine me nihil potestis facere* (Jean, xv. 5.). Nous reconnaissons que ce divin Sauveur est la source unique et intarissable des grâces que nous demandons ; et quand les Saints nous aident à puiser dans les trésors de la miséricorde divine, leur intercession, bien loin d'être injurieuse à la médiation de Jésus-Christ, en est une des plus belles et des plus touchantes manifestations.

#### IV. Du Culte des Reliques et des Images.

Suivant le saint concile de Trente (Sess. xxv.), nous devons honorer les corps des martyrs et des autres Saints qui règnent avec Jésus-Christ, dont ils ont été les membres vivants, qui ont été les temples du Saint Esprit et qui un jour doivent être ressuscités pour la gloire éternelle.

Nous honorons aussi les instruments de pénitence ou de leur martyre, parceque ces objets nous rappellent leurs exemples, leurs vertus, leurs mérites, leur mort glorieuse. Nous conservons avec respect les objets qui ont été à leur usage, à cause des souvenirs de piété qu'ils éveillent dans notre âme.

Enfin les images pieuses nous sont chères et vénérables, parcequ'elles servent à nous rappeler plus facilement et plus vivement les mystères ou les Saints que nous honorons.

A la vérité, N. T. C. F., ces ossements arides, ces objets inanimés, ces peintures et ces sculptures, n'ont pas en eux-mêmes une excellence absolue ; ce n'est pas à cause d'eux-mêmes que nous les vénérons,

mais à cause des Saints auxquels ils se rapportent, dont ils évoquent le souvenir et provoquent l'imitation : "car, dit le saint concile de Nicée (en 787), l'honneur de l'image passe à l'original ; celui qui révère l'image révère le sujet qu'elle représente." Saint Ambroise rapporte que quand Sainte Hélène découvrit la croix du Sauveur "elle adora Jésus-Christ et non pas le bois, ce qui eût été l'erreur des gentils ; elle adora celui qui avait été suspendu à ce bois." Et c'est dans ce sens que nous disons quelquefois que nous adorons la croix. Nous honorons donc les reliques et les images à cause des Saints, et nous honorons les Saints eux-mêmes à cause de Dieu, de sorte que notre culte se rapporte toujours finalement à Dieu seul.

Ce culte des reliques et des images a reçu de Dieu la sanction de miracles consignés dans les Saintes Écritures. Nous voyons, en effet, au quatrième livre des Rois (chap. II. 13...), que le manteau du prophète Elie servit à son disciple Elisée pour opérer un miracle et que les ossements de ce même Elisée rendirent la vie à un cadavre jeté par hasard dans son tombeau (chap. XIII. 21.). Dans le Nouveau Testament, Notre Seigneur récompense par une guérison miraculeuse la foi de tous ceux qui viennent toucher le bord de sa robe (Mat. IX. 20, et XIV. 36.). Dans les Actes des Apôtres (v. 15.), *l'ombre de Saint Pierre, en passant sur les malades qu'on mettait sur le chemin* de cet apôtre, l'ombre toute seule suffisait pour les guérir. De nombreux miracles étaient opérés lorsqu'on appliquait aux malades *des linges qui avaient touché le corps de Saint Paul* (Actes, XIX. 12.). Si Dieu n'avait pas pour agréable la confiance aux reliques, l'aurait-il récompensée d'une manière si éclatante ? Et de nos jours encore, N. T. C. F., ne sommes-nous point les témoins d'une approbation aussi directe et aussi solennelle donnée par la Toute Puissance divine à ce culte des reliques et des images ?

D'ailleurs, quoi de plus conforme aux usages et aux instincts de tous les peuples ? Dans une famille, dit St. Augustin, on conserve précieusement les vêtements, l'anneau et l'image d'un père chéri ou d'une mère tendrement aimée ; combien plus chers nous doivent être les objets et les images qui rappellent à notre souvenir ceux qui ont été nos pères et nos modèles dans la foi, l'espérance et la charité ?

Quand Dieu défendit aux Juifs de faire des images (Exode, xx, 4...), il ajouta la défense de les adorer, *non*

*adorabis ea*, pour nous faire comprendre qu'il prohibait seulement l'idolâtrie, c'est-à-dire l'adoration d'objets ou d'images autres que Dieu. Si l'on prenait d'une manière absolue la défense faite aux Juifs, il s'en suivrait bien des conséquences que les hérétiques eux-mêmes sont forcés de rejeter. Si toute image est défendue, il ne serait permis à personne de garder son propre portrait, ou celui de ses ancêtres. Si toute vénération religieuse doit être refusée à ce qui n'est pas Dieu, pourquoi Dieu aurait-il menacé de punir ceux qui violent son temple, c'est-à-dire cet édifice de pierre et de bois où l'on vient prier le Seigneur (I. Cor. III, 17.) ? Pourquoi encore ce respect profond pour ce livre qu'on appelle la Bible ? L'arche d'alliance était faite de bois recouvert en or ; Dieu punit d'une manière terrible les Bethsamites (1 Rois, vi, 19.) et le lévite Oza (II, Rois, vi, 7.) pour avoir manqué au respect dû à ce signe extérieur, à ce monument de son alliance avec le peuple juif. Tant il est vrai que le *culte en esprit et en vérité* (Jean, IV, 24), que nous devons rendre à Dieu, n'exclut nullement l'emploi des moyens extérieurs pour exciter et soutenir notre attention et un certain respect religieux pour tout ce qui se rapporte à Dieu.

D'ailleurs, N. T. C. F., Dieu ne peut pas être en contradiction avec lui-même, puisque non-seulement il a permis, mais il a même commandé en plusieurs circonstances, la confection d'images en rapport avec son culte. Il fit faire deux chérubins d'or destinés à abriter l'arche d'alliance (Exode, xxv, 18) ; plus tard, quand le peuple juif, en punition de ses murmures, est affligé par des serpents venimeux, Moïse élève dans les airs un serpent d'airain, vers lequel il suffisait de jeter un regard pour être guéri (Nombres, xxi, 8). Josué et tout le peuple, saisis de crainte à la vue des ennemis, *se prosternent devant l'arche d'alliance* pour implorer l'assistance divine (Jos., vii, 6). Dans le temple de Salomon bâti sur les plans inspirés par Dieu lui-même, il y avait grand nombre d'images et de sculptures. Dieu a donc autorisé la confection, l'usage religieux et la vénération des images, et, par conséquent, ce ne peut être une pratique superstitieuse et condamnable.

Et vous-mêmes, N. T. C. F., pouvez rendre témoignage de l'utilité de ces images, qui, en parlant aux yeux, éclairent l'intelligence, échauffent le cœur, élèvent l'âme vers Dieu, l'auteur de toute grâce, de toute perfec-

tion, de tout mérite en ce monde et de toute gloire dans les cioux. Dieu lui-même s'est servi de ce moyen pour se faire connaître et adorer ; car, en donnant à ce monde visible, matériel et périssable, cette grandeur qui nous étonne, cette beauté qui nous ravit, cet ordre parfait qui excite notre admiration, il a voulu parler à nos yeux, et, dit St. Paul, *rendre intelligibles et comme visibles ses invisibles perfections, son éternelle puissance et sa divinité, de telle sorte que ceux qui ont refusé de le connaître, sont inexcusables ; invisibilia enim ipsius a creatura mundi, per ea quæ facta sunt, intellecta conspiciuntur sempiterna quoque virtus ejus et divinitas ita, ut sint inexcusabiles* (Rom. I. 20).

#### V. Conclusion.

*Nous sommes les enfants des Saints, disait Tobie à sa famille, et nous attendons cette vie que Dieu doit donner à ceux qui ne manquent pas à la foi qu'ils lui doivent : Filii sanctorum sumus et vitam illam expectamus quam Deus daturus est iis qui fidem suam non mutant ab eo* (Tobie, II. 18).

Nous sommes les enfants des Saints ; soyons donc leurs imitateurs sur la terre et pour cela méditons leurs exemples et leurs maximes. Pendant leur vie mortelle ils ont été exposés aux mêmes dangers et aux attaques des mêmes ennemis, nous avons les mêmes devoirs à remplir, le même Evangile à suivre ; soyons pleins de courage, car les victoires qu'ils ont remportées nous montrent ce que peut la bonne volonté aidée de la grâce que nous a méritée Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Dieu, qui veut que tous les hommes soient sauvés (I. Tim. II, 4), a multiplié autour de nous les moyens d'ajouter sans cesse de nouveaux fleurons à notre couronne ; un mot, une pensée, un bon désir, un acte si petit qu'il soit, un verre d'eau donné à un pauvre pour l'amour de Dieu (Mat. x, 42), ne demeurera pas sans récompense. C'est ainsi que les Saints ont amassé des trésors dans le ciel : nous sommes leurs enfants, marchons sur leurs traces et nous serons trouvés dignes de partager leur félicité. Chacun d'eux nous crie du haut du ciel, comme St. Paul (I. Cor. XI. 1) : *Soyez mes imitateurs comme je le suis de Jésus-Christ : imitatores mei estote sicut et ego Christi.*

Entrés dans la gloire et mis en possession du royaume qui leur a été préparé dès le commencement du monde (Mat. xxv, 34), certains de ne jamais perdre ce bonheur, ils sont néanmoins pleins de charité et de sollicitude

pour nous qui sommes encore exposés au naufrage. Elevons vers eux nos cœurs et nos mains avec confiance, afin qu'à leur tour ils fassent brûler au pied du trône de l'Éternel *l'encens de leurs prières* (Apoc. v. 8.) qui s'élève comme un parfum d'agréable odeur dans les siècles des siècles.

Quelle que soit notre condition, nous pouvons et nous devons tous aspirer à partager leur félicité. Au ciel il y a des rois et des sujets, des riches et des pauvres, des savants et des ignorants, des maîtres et des serviteurs ; *toutes les nations, toutes les tribus, tous les peuples, toutes les langues sont là debout devant le trône de Dieu, en présence de l'Agneau, revêtus de robes blanches et ayant des palmes dans leurs mains ; ex omnibus gentibus et tribubus et populis in linguis stantes ante thronum Dei, in conspectu Agni, amicti stolis albis et palmæ in manibus eorum* (Apoc. VII. 9). Cette robe blanche signifie la pureté de l'âme et du cœur ; ayons horreur de tout ce qui peut les souiller : ces palmes nous apprennent qu'il faut remporter des victoires sur le monde, sur l'enfer, sur nous-mêmes. Prenons courage, Jésus et Marie et tous les Saints seront avec nous dans ces combats de chaque jour et de chaque instant.

O Bonne Sainte Anne ! patronne et protectrice de cette Province, vous que depuis plus de deux siècles, nos pères et nous, honorons et invoquons avec une confiance toujours croissante, intercédez pour nous ! Par vos prières obtenez à vos enfants la grâce de conserver la foi, d'espérer toujours en Jésus, d'aimer Dieu par dessus toutes choses et le prochain comme eux-mêmes pour l'amour de Dieu !

Le nom même que vous portez et qui signifie *la grâce*, nous remplit d'admiration, de joie et de confiance. Obtenez à vos enfants une large part à ce précieux héritage de la grâce que leur a méritée le fils de Marie, votre fille bien-aimée, afin qu'un jour nous ayions tous le bonheur de chanter éternellement, avec vous, *les miséricordes du Seigneur ; misericordias Domini in æternum cantabo* (Ps. LXXXVIII. 2).

A ces causes, et le saint nom de Dieu invoqué, nous réglons et ordonnons ce qui suit :

1o Pour remercier Dieu de toutes les grâces obtenues par l'intercession de Ste. Anne, et pour témoigner notre reconnaissance de ce qu'elle nous a été donnée pour patronne et protectrice, la solennité qui doit avoir lieu

cette année le 29 juillet, sera précédée d'un triduum solennel, qui commencera le jour même de la fête, 26 Juillet.

2o Durant ce triduum, qui est ordonné seulement pour la présente année, il y aura chaque jour une grand' messe de Ste. Anne et dans l'après-midi un salut du St. Sacrement : ces deux offices seront fixés aux heures les plus commodes, et MM. les Curés sont invités à y faire une instruction (1).

3o Le jour de la solennité, on chantera le *Te Deum* après la messe, ou bien au salut du S. Sacrement.

4o A tous les offices du triduum et du dimanche, on fera une quête pour aider à terminer l'église de Ste. Anne de Beaupré. Le produit de ces quêtes sera envoyé aussitôt que possible au secrétariat du diocèse, à moins que la paroisse ne doive bientôt faire un pèlerinage à cette église et porter elle-même son offrande.

5o Par un indult apostolique du 25 mars 1877, Notre Saint Père le Pape accorde une indulgence plénière aux personnes qui s'étant confessées et ayant communie l'un des jours du triduum ou le jour de la solennité, prieront à l'intention du Souverain Pontife dans l'église paroissiale du lieu où ils se trouvent. Les Religieuses et leurs élèves, ou malades et serviteurs, pourront gagner cette indulgence en priant dans leur chapelle ou oratoire. Cette indulgence est applicable aux défunts. Nous accordons aussi quarante jours d'indulgence chaque fois que l'on assistera à l'un des offices du triduum, ou au chant du *Te Deum* prescrit ci-dessus.

Sera le présent Mandement lu et publié au prône de toutes les églises et chapelles de paroisses et de missions, où se fait l'office public, et en chapitre dans les communautés religieuses, le premier dimanche après sa réception.

---

(1) MM. les Curés chargés de plusieurs paroisses ou missions, s'ils sont autorisés à biner, ne pourront le faire que le dimanche comme d'ordinaire ; mais ils feront bien de chanter la grand'messe et le salut alternativement dans chaque paroisse.

Donné sous nos signatures, le sceau de l'archidiocèse, et le contre-seing du secrétaire de l'Archevêché, le premier juin mil huit cent soixante-dix-sept.

- † E.-A., ARCH. DE QUÉBEC.
- † L.-F., EV. DES TROIS-RIVIÈRES.
- † JEAN, EV. DE ST. G. DE RIMOUSKI.
- † EDOUARD-CHS., EV. DE MONTRÉAL.
- † ANTOINE, EV. DE SHERBROOKE.
- † J.-THOMAS, EV. D'OTTAWA.
- † L.-Z., EV. DE ST. HYACINTHE.

Par Messesseurs,

C. A. COLLET, Ptre,

*Secrétaire.*

---

### Un Miracle Eclatant.

Les jeunes personnes de la Congrégation de la Sainte Vierge de Saint Sauveur ont fait, mardi, leur pèlerinage annuel à la Bonne Sainte-Anne de la Côte Beaupré. Ce pèlerinage a été conduit par le R. P. Gauvin, directeur de la Congrégation, accompagné de deux autres Pères Oblats. Un ami qui a eu la bonne fortune de se trouver à Sainte-Anne ce jour-là, nous communique des détails intéressants sur cette journée qui restera mémorable dans les annales du célèbre pèlerinage.

En outre du pèlerinage de Saint-Sauveur qui se composait de quatre cents personnes il y avait encore celui de la paroisse du Cap Saint-Ignace, presque aussi nombreux sous la direction de M. le curé Sirois. Une grande partie de l'avant-midi se passa dans le sanctuaire vénéré à entendre les messes qui furent dites par plusieurs prêtres et à prier. Tous les pèleriens s'étaient approchés de la sainte table et ils aimaient à prolonger leurs actions de grâce sous le regard de la Bonne Sainte-Anne.

A trois heures de l'après-midi, les pèlerins du Cap Saint-Ignace faisaient leurs adieux à la Bonne Sainte-Anne et s'en retournaient à bord de leur vapeur. Le pèlerinage de Saint-Sauveur vient à son tour se réunir de nouveau aux pieds de Sainte-Anne chanter des cantiques,

entendre la parole de Dieu et recevoir le bédédiction du Saint-Sacrement.

Deux pèlerins du Cap Saint-Ignace étaient restés dans l'église : c'était un homme, pieusement agenouillé et sa femme infirme, assise sur un fauteuil ; ils étaient à la vue de tous, en avant de l'église, en dedans de la balustrade.

On avait vu arriver, le matin, cette pauvre femme, malade, impotente, portée dans les bras de son mari. Toute la journée elle était restée dans le sanctuaire. On avait pu remarquer la ferveur de sa prière ; on la lisait sur sa figure, qui, malgré son air de souffrance, semblait rayonner de foi et d'amour. " Tant de piété lui portera bonheur," se disait un chacun en la voyant. Le miracle allait en effet éclater bientôt sous les yeux des pieux pèlerins de St Sauveur. Pendant qu'un des Pères était en chaire à encourager son auditoire à prier avec confiance, on vit la pauvre malade se lever brusquement et s'agenouiller. Après quelques courts instants de prière, se levant de nouveau avec une émotion qui agita tout son être, elle se tourna vers le prédicateur comme pour lui demander de publier la grâce dont elle vient d'être l'objet ; puis ne pouvant contenir son émotion et le bonheur qui l'inonde, elle attache son regard sur le tableau de Ste. Anne et elle s'écrie à haute voix : *oh ! que Ste. Anne est bonne, je suis guérie, merci Bonne Ste. Anne.*

D'un pas ferme et assuré, elle traversa toute l'église, au milieu des larmes qui coulaient de tous les yeux. Les témoins privilégiés de ce miracle bénissent Dieu et remercient la Bonne Sainte-Anne.

M. le curé de la paroisse vint lui-même, avec le charme de sa parole pieuse et éloquente, faire connaître l'histoire de cette pauvre malade, clouée depuis deux ans sur un lit ou une chaise de souffrance, pour nous faire apprécier davantage la protection de la Bonne Sainte-Anne et nous inviter à la remercier de ce nouveau bienfait.

Les choristes de la congrégation entonnèrent un *Magnificat* qui se poursuivit au milieu des larmes de la piété et de la reconnaissance.

Comment, après une si belle journée, pourrions-nous oublier la recommandation du zélé gardien du sanctuaire de Sainte-Anne, qui invita les personnes du pèlerinage à publier partout la puissance et la bonté de la protection des familles canadiennes, à la Bonne Sainte-Anne.—*Nouveliste.*

## NOUVELLES RELIGIEUSES.

## ARIZONA (ÉTATS-UNIS).

Mgr. Salpointe, vicaire apostolique de l'Arizona, nous écrit de Tuscon, le 8 mai 1877.

“ Le chemin de fer qui touche déjà la limite de notre Territoire du côté de la Californie, nous amène journellement de nouveaux habitants qui se dirigent, les uns vers la montagne, à la recherche de l'or et de l'argent les autres vers les vallées, où ils pourront cultiver la terre. Il en résultera non-seulement une augmentation de population dans nos villages existants, mais la formation prochaine de plusieurs autres villages.

“ Cet accroissement de population ne laisse aucun repos à nos missionnaires, et je crains que, d'un moment à l'autre, leurs forces fassent défauts. Treize prêtres ne peuvent suffire pour un vicariat dont l'étendue est au moins égale à celle de la France. Je m'effraie de l'avenir de nos missions, si la Providence ne leur envoie pas de nouveaux ouvriers évangéliques. L'Eglise protestante a déjà quelques temples. Les ministres de différentes sectes, y compris les Mormons, parcourent notre pays, et répandent mille calomnies contre l'Eglise catholique.

“ Si l'état du vicariat de l'Arizona était mieux connu, quelques-uns de ces généreux enfants de la France qui, chaque année, partent pour les missions, se dirigeraient de notre côté. L'un de nos prêtres, M. Chautat, se trouve actuellement à Clermont-Ferrand, son pays natal et serait heureux de montrer la route de notre vicariat à ceux qui voudraient l'évangéliser avec lui.

“ Nos nouveaux auxiliaires ne doivent pas s'attendre à trouver ici beaucoup d'avantages temporels. Ils peuvent se préparer à une vie de privations et de sacrifices. Souvent même ils seront frustrés dans leur désir de faire le bien, faute de ressources matérielles. Nos missions sont encore en voie de formation ; tout leur manque, et la plupart des habitants n'ont que le produit de leur travail pour nourrir leur famille. Nos écoles se soutiennent toujours, on nous demande de nouvelles.

“ Le noviciat des Sœurs de St. Joseph commence à nous former des sujets. Le 22 avril, fête du Patronage

St. Joseph, trois postulantes de cette maison étaient appelées à prendre l'habit religieux. C'était la première fois que des enfants du pays se consacraient à Dieu.

"Le 29 du même mois, dans l'église Saint-Augustin, à Tucson, a eue lieu la première communion des enfants. L'église était remplie par la foule des fidèles, et un grand nombre de personnes se sont approchées de la Sainte Table."

---

### KANSAS (ÉTATS-UNIS).

Dans le Consistoire du 25 juin 1877, le Saint-Père a fait connaître l'élévation du vicariat apostolique de Kansas au rang de diocèse, et a transféré à ce siège Mgr. Louis-Marie Fink, évêque d'Eucarpie *in partibus*, vicaire apostolique de Kansas.

---

### CAP DE BONNE ESPÉRANCE.

Dans une lettre publiée par le *Tablet* du 23 juin, M. J. Allen annonce que Mgr. Ricards, vicaire apostolique du district oriental du Cap, vient d'établir une station à Queenstown ; on y compte 115 catholiques. Il y en a un nombre à peu près égal dans les districts voisins dépendant de cette station, qui comprend les villes de Turcastadt et de Burghendorp et le pays connu sous le nom de Waschband. Tous les districts qui s'étendent, au nord jusqu'au fleuve Orange, à 250 milles sur une largeur de 10 milles, sont visités successivement par un seul missionnaire, M. Allen.

---

### DÉPART DE MISSIONNAIRES.

Le 16 juin 1877, huit Petites Sœurs des Pauvres se sont embarquées au Havre, pour New-York, à bord du *Canada*. Elles sont envoyées, par leurs Supérieurs et Fondateurs de la Tour Saint-Joseph (diocèse de Rennes), dans les diverses maisons de leur Congrégation, établies aux États-Unis.